

CONDITIONS D'HABITATION

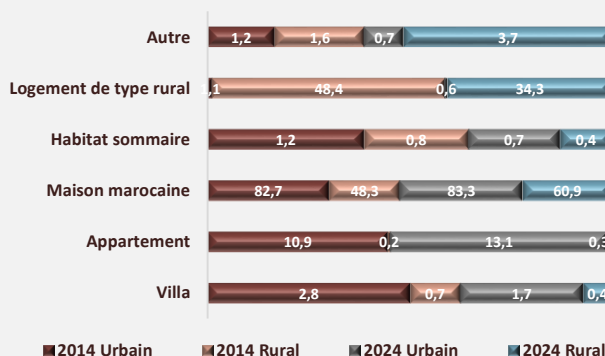
EDITION 2025

HABITAT À SOUSS-MASSA : HÉRITAGE ET MUTATION VERS L'HABITAT MODERNE

Le poids de chaque type de logement dépend de plusieurs facteurs notamment les conditions socio-économiques des ménages, l'aménagement du territoire ...etc.

En 2024, la majorité des ménages urbains réside dans des maisons marocaines modernes qui abritent **83,3%** dans le milieu urbain, contre **82,7%** en 2014. Les appartements regroupent **13,1%** les villas a chuté de **2,8%** à **1,7%** dans la région. En milieu rural, le type de logement prédomine c'est le type de maison marocaine de **60,9%** des ménages suivi par logement de type rural avec **34,3%**. Les ménages occupant les villas /habitat sommaire ne représentent que **0,4%** au niveau régional.

Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (en %)

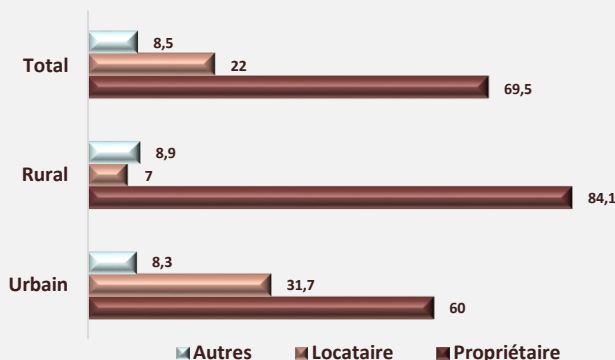


STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT

La répartition des ménages selon le statut d'occupation au niveau régional, montre que **69,5%** des ménages sont propriétaires de leurs logements, **22%** sont locataires. Selon le milieu de résidence la quasi-totalité des ménages sont propriétaires de leurs logements. En milieu urbain, **60%** sont des propriétaires de leurs logements et **31,7%** sont des locataires.

En milieu rural, la propriété demeure largement dominante **84,1%** à Souss-Massa contre **85,3%** au niveau national, bien que la location y soit plus développée dans la région **7%** contre **3,2%**, indiquant une croissance progressive du marché locatif en ce milieu.

Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement (en %)

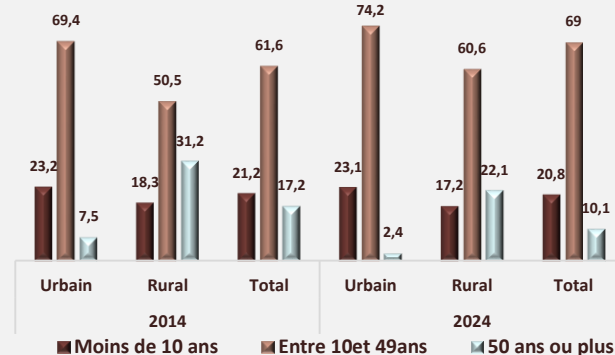


RAJEUNISSEMENT DU PARC LOGEMENT

La répartition des ménages selon l'ancienneté du logement révèle que **69%** des ménages occupent un logement dont l'ancienneté est entre 10 et 49 ans, la part des logements récents moins de 10 ans se stabilise à **20,8%**, légèrement en dessous du niveau national **22%**.

Le fort recul des logements anciens plus de 50 ans constitue l'un des indicateurs les plus marquants du rajeunissement du parc logement à Souss-Massa. ces habitations ne représentent plus que **2,4%** du parc en milieu urbain et **22,1%** en milieu rural.

Répartition des ménages selon l'ancienneté de logement et le milieu de résidence (en %)



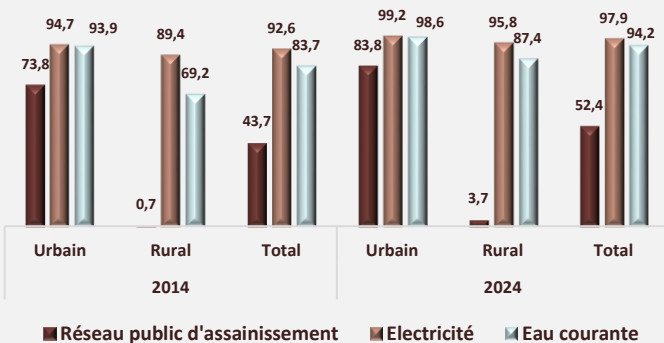
DES LOGEMENT MIEUX DOTES EN INFRASTRUCTURES SOCIALES DE BASE

Amélioration significative de l'accès aux services de base

En 2024, plus de neuf ménages sur dix occupent un logement reliés au réseau public d'électricité **97,9%** (92,6% en 2014). Cette proportion s'élève à **99,2%** en milieu urbain et à **95,8%** en milieu rural (respectivement 94,7% et 89,4% en 2014).

Le taux de raccordement au réseau public d'eau potable a atteint **94,2%**. Selon le milieu de résidence ce taux est enregistré dans le milieu urbain **98,6%** et **87,4%** en milieu rural.

Taux d'accès des ménages de Souss Massa aux services de base (en %)

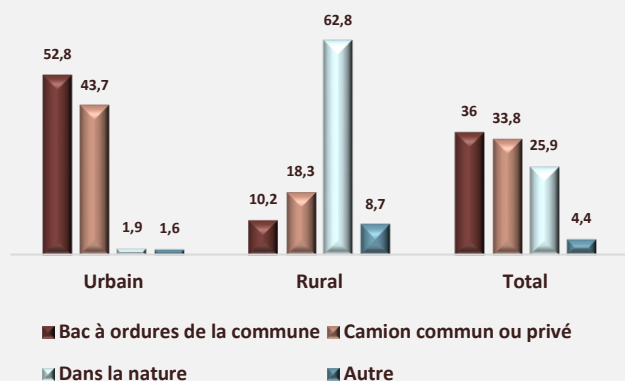


EVACUATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

En 2024, **36%** des ménages utilisent le bac à ordures de la commune pour évacuer les déchets ménagers, **33,8%** d'entre eux utilisent le Camion ou privé. Selon le milieu de résidence, **52,8%** des ménages urbains qui jettent les déchets ménagers dans des bacs à ordures de la commune. **43,7%** d'entre eux utilisent le camion commun ou privé et **3,5%** utilisent d'autres modes d'évacuation.

En milieu rural, la majorité des ménages utilisent autre mode d'évacuation des déchets ménagers **62,8%** dans la nature et **18,3%** utilisent camion commun ou privé et aussi **10,2%** utilisent bac à ordures de la commune.

Ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers (en %)

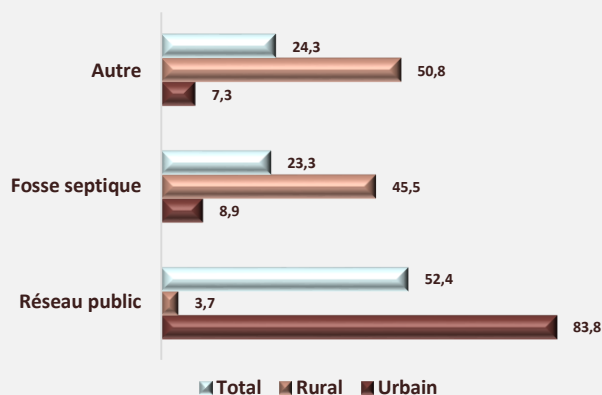


MODE D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES

En 2024, **52,4%** des ménages habitent des logements raccordés au réseau public d'évacuation des eaux usées, **23,3%** d'entre eux utilisent la fosse septique.

Selon le milieu de résidence, il existe un écart important entre les deux milieux ; **83,8%** des ménages urbains habitent des logements raccordés au réseau public, tandis que **3,7%** des ménages ruraux bénéficient de ce service. On outre en milieu rural, la fosse septique est utilisée par **45,5%** des ménages suivi des autres modes d'évacuation des eaux usées à savoir le plein air **50,8%**.

Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence (en %)



Source : HCP, RGPH 2004, 2014 et 2024

POUR RESTER
CONNECTÉ



www.hcp.ma/region-agadir



[www.bds-soussmassa.hcp.ma](mailto:drp.agadir@gmail.com)



drp.agadir@gmail.com



facebook.com/hcp.soussmassa



Guichet statistique: statguichetsm@hcp.ma

